



Rapport d'activités 2022



DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI

Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie :



Avec le soutien financier de la Wallonie





SOMMAIRE

- 6 Vision, missions et équipe

- 8 Définir, coordonner, opérationnaliser et présenter les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

- 19 Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration

- 23 Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel-le-s de terrain

- 28 Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/d'intégration

- 30 Communication, administration et finances

LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour préparer cette introduction au rapport d'activités du DisCRI, il nous a semblé opportun d'aller relire celui de 2021...

Il commençait par ces mots: « L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19 ». Malheureusement, force est de constater que les années passent et les crises se superposent.

En effet, l'année 2022 a été touchée par la crise de l'accueil et la crise énergétique. Il est difficile, voire impossible, de ne pas y penser, tant les impacts pour notre secteur sont importants.

Le DisCRI a continué à mettre en place ses actions qui font de lui un acteur clé dans le secteur de l'intégration. Il a ainsi contribué à jouer son rôle de structure d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration et aux opérateurs de terrain, notamment à travers son expertise dans les programmes formatifs en andragogie et en citoyenneté.

En plus de ces activités qui font partie de l'ADN de notre organisation, nous avons développé d'autres axes stratégiques cette année:

- **Un positionnement affirmé dans le secteur:** la transformation du DisCRI en fédération des CRI avec la volonté et le souhait d'être reconnu par le législateur dans la réforme attendue du Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS);
- **Un travail de fond sur les enjeux sectoriels globaux:** le DisCRI s'est investi auprès des CRI pour préparer l'appel à projets ILI, réfléchir à l'évolution des pratiques des inspections et alimenter l'évolution du cadre réglementaire définissant le secteur (CWASS); il a poursuivi son travail sur le déploiement des formations à l'andragogie, ainsi que sur les séquences formatives et ressources liées aux formations à la citoyenneté, entre autres choses;
- **Le suivi des subventions « Migrants en transit »:** avec un important travail de fond de la coordination wallonne de soutien aux collectifs et associations venant en aide aux personnes concernées par la migration de transit (via la gestion d'enveloppes de subventions pour compte de la Wallonie), qui devrait aboutir à la présentation d'un plan d'action global pour un financement pérenne et structurel des acteurs;
- **L'observatoire et la coordination de l'offre et de la demande en alphabétisation et français langue étrangère:** le plan de relance wallon a financé le DisCRI pour travailler en étroite collaboration avec Lire et Ecrire Wallonie afin d'œuvrer à la création d'un observatoire et d'un cadastre de l'offre et de la demande sur le territoire wallon;

- **Un positionnement dans la lutte antiraciste:** le DisCRI a reçu une subvention dans le cadre de l'appel à projets sur la lutte contre le racisme lancé par la Ministre de l'Égalité des chances. Avec cette subvention, notre objectif était de mettre en perspective les différents courants et concepts qui façonnent la lutte antiraciste et d'ainsi donner des clés de compréhension aux travailleur-euse-s des CRI;
- **Une refonte des structures transrégionales pour une meilleure harmonisation des pratiques:** le DisCRI, en collaboration avec les équipes des CRI, a travaillé à redéfinir l'ensemble des dispositifs transrégionaux. L'enjeu est de mettre en perspective les priorités stratégiques pour chaque Intercentre et de définir les modalités de fonctionnement et de résultats.

Tous ces chantiers ont été menés de concert par une équipe dynamique et pluridisciplinaire, soutenue par les équipes des CRI. A travers ce rapport, je tenais à les remercier toutes et tous pour leur investissement et leur expertise qui font du DisCRI un acteur de référence dans le champ de l'intégration.

L'année 2023 sera elle aussi une année importante dans le déploiement des missions de l'asbl et dans la configuration de son équipe, qui se renforce, contribuant à positionner le DisCRI comme un acteur incontournable de l'intégration en Région wallonne. Les chantiers seront encore nombreux: IFPC, formations en gestion de projets interculturels, nouveau décret, installation des nouveaux Intercentres, recherche sur l'observatoire...



*Président,
Farid Nagui*

Partie I

Vision, missions et équipe

Vision

Le DisCRI œuvre à la construction d'une société inclusive dans laquelle l'intégration est conçue comme un processus dynamique impliquant la société dans son ensemble et dont les finalités sont, d'une part, d'assurer l'insertion sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ainsi que l'expression et la valorisation de leurs apports dans le développement de la Wallonie et, d'autre part, l'établissement d'un « vivre ensemble » sécurisé, solidaire, interculturel et démocratique.

Missions

Le DisCRI, fédération des CRI, est à la fois une **structure de concertation, de définition et de représentation de l'action transrégionale des CRI ET un service d'appui aux directions et équipes des CRI ainsi qu'aux organisations de terrain** travaillant dans le secteur de l'intégration. En tant que tel, il poursuit les 4 missions suivantes :

Mission 1

Être le lieu de définition, coordination, décision, opérationnalisation et représentation des prises de positions et initiatives communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration.

Mission 2

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration afin de contribuer à leur concertation, visibilité et légitimité ainsi qu'à l'expertise et la pertinence de leurs pratiques, analyses, propositions et recommandations.

Mission 3

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel-le-s qui œuvrent en faveur de l'intégration des personnes étrangères et d'un « vivre ensemble » sécurisé, solidaire, interculturel et démocratique.

Mission 4

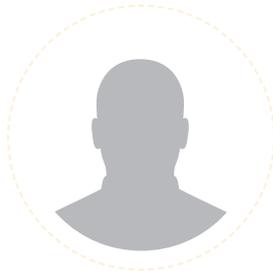
Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/intégration tant des autorités politiques et administratives que des institutions et organisations des secteurs public et privé.

Équipe

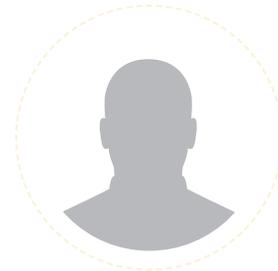
Afin de réaliser ses missions, le DisCRI s'est appuyé sur son Président, son Vice-Président et sur son équipe.



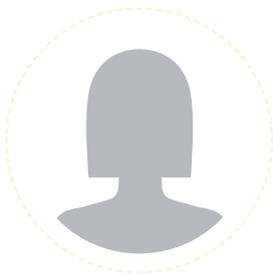
Farid Nagui
Président



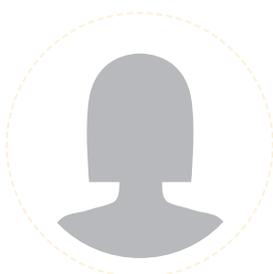
Nicolas Contor
Vice-Président



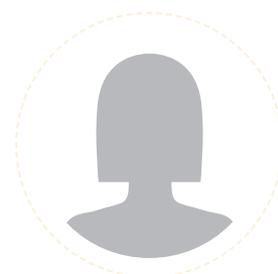
Etienne Hublart
Coordinateur de projets



Hélène Vanvolsem
Coordinatrice pédagogique



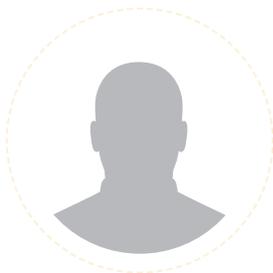
Laetitia Brouwers
Responsable de projets



Line Gerbovits
Responsable de projets



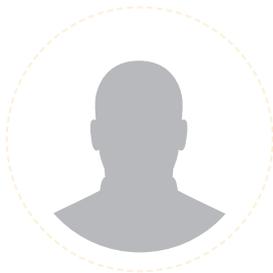
Simon Lechat
Juriste



Dominique Watrin
Chargé de communication



Frédéric Gille
Webmaster



Larry Lubembo Ngabu
Responsable de projets

Partie II

Définir, coordonner, opérationnaliser et présenter les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

Intercentre « Directions »

Les directions des CRI se sont réunies tous les quinze jours au sein de l'Intercentre « Directions ». Lors de ces réunions, de nombreuses décisions et réflexions ont été partagées. Il serait impossible de toutes les citer. Nous en présentons donc quelques-unes parmi les plus significatives.

Répondre aux demandes et recommandations des Intercentres et Groupes de Travail

L'Intercentre a validé les objectifs poursuivis en 2022 par chaque Intercentre et Groupe de Travail. Il a examiné les « Fiches de liaison » qui lui ont été adressées en répondant aux multiples demandes et recommandations qu'elles contenaient.

Dialoguer et interpeller le Ministère de l'Action sociale

Le travail de l'Intercentre a alimenté la mission 4 du DisCRI, en ce compris les revendications sectorielles portées au sein du Comité de Coordination de l'Action régionale sur les questions d'intégration des personnes étrangères.

Fédérer le secteur de l'intégration

Le secteur de l'intégration a connu un fort développement ces dernières années. Le parcours d'intégration décrété par la Wallonie a amené les CRI à réaliser un travail de 1^{re} ligne et accru significativement le nombre d'opérateurs de terrain.

Il était donc important que toutes ces organisations puissent partager leurs constats et élaborer des propositions et recommandations communes à communiquer aux autorités politiques et administratives.

L'Intercentre s'est à nouveau fortement impliqué dans ce travail en 2022 en y jouant un rôle moteur.

Rencontrer des acteurs wallons et bruxellois

L'Intercentre a rencontré toute une série d'interlocuteurs dont les actions ont une portée régionale et qui peuvent envisager les collaborations à l'échelle de la Wallonie tout entière. Parmi ceux-ci, citons :

- l'OIM (en vue d'alimenter la recherche sur les mécanismes de gestion d'accueil des personnes ukrainiennes en Wallonie);
- l'IRFAM (afin de se concerter sur les perspectives des projets européens);

- la Croix Rouge et la Fédération des Maisons médicales (afin de coordonner les efforts dans l'accueil et l'intégration des personnes ukrainiennes);
- ...

Se concerter et adopter des positions communes sur des enjeux auxquels les CRI sont confrontés

L'Intercentre a aussi été un lieu privilégié de discussion et d'adoption de positions communes aux 8 CRI sur les enjeux suivants:

- Patronaux: échanges et informations autour des conditions de travail du secteur et de la manière dont les différents CRI gèrent leurs équipes; lien vers les fédérations (UNIPSO, CESSOC, FESEFA, CODEF) et les pouvoirs subsidiaires;
- Sectoriels: positionnements communs et débats sur la place et l'action des CRI au sein du secteur de l'intégration financé par l'Action sociale en Région wallonne;
- Financiers: débats et échanges sur les mécanismes de financement du secteur et la meilleure manière d'anticiper les financements variables par un travail concerté et constructif;
- Pédagogiques: questionnements et échanges sur les outils et pratiques des CRI;
- D'harmonisation: déploiement commun des missions décrétales sur l'ensemble du territoire wallon.

Conforter le DisCRI en tant que service d'appui des CRI et du secteur de l'intégration

Le plan de relance wallon a financé le DisCRI pour travailler en étroite collaboration avec Lire et Ecrire Wallonie afin d'œuvrer à la création d'un observatoire et d'un cadastre de l'offre et de la demande sur le territoire wallon. Pour ce faire, Larry Lubembo Ngabu a été engagé en 2022.

Les directions ont également réitéré leur souhait, auprès de la Wallonie, que le DisCRI soit reconnu par le législateur dans la réforme attendue du Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS).

Conforter la réforme des structures transrégionales

Les modifications apportées en 2019 au fonctionnement des structures transrégionales ont fait l'objet d'une évaluation par le DisCRI à la fin du 1er semestre de 2022. L'Intercentre « Directions » a pris acte des résultats de cette évaluation et a émis des propositions en vue de conforter l'évolution des structures transrégionales. Il a également organisé, en collaboration avec le DisCRI, une réunion de concertation avec les coordinations afin de poursuivre ces réflexions de manière collégiale.

Intercentre « Coordination »

En 2022, l'Intercentre s'est réuni à 8 reprises.

Réalisations

- Analyse des « Fiches de liaison » des Intercentres et des Groupes de Travail et remarques éventuelles avant transmission à l'Intercentre « Directions »
Lors de chaque réunion, l'Intercentre a échangé sur les points contenus dans les « Fiches de liaison » qui lui étaient transmises. Il a rédigé, quand cela s'avérait nécessaire, des propositions aux directions.

Il a également veillé à la communication et l'articulation entre les différents IC et GT et la bonne transmission des informations.

- **Suivi des projets communs**
L'Intercentre a suivi de près les projets menés par l'ensemble des CRI, tels que la formation continuée des travailleur-euse-s, etc.
- **Échange d'informations et de pratiques**
Ces échanges ont par exemple visé à clarifier la définition donnée aux différents items du RASH.
- **Évaluation du fonctionnement des structures transrégionales**
Sur base de la « Note sur l'évaluation de la réorganisation des structures transrégionales de concertation et de mutualisation des CRI décidées par les directions en janvier 2019 » réalisée en 2021, l'Intercentre a travaillé sur l'évolution de ces structures transrégionales. Ce travail a principalement été réalisé dans un Groupe de Travail composé de deux coordinations et du DisCRI. Ce Groupe de travail a organisé une rencontre avec l'ensemble des directions et des coordinations des CRI en octobre 2022 afin d'alimenter la nouvelle mouture des structures transrégionales qui sera proposée en 2023.
- **Réflexion autour de la thématique du racisme**
L'Intercentre a échangé sur cette thématique sur base de la note réflexive sur le racisme rédigée par le DisCRI. Il a également contribué à l'organisation du colloque qui a eu lieu le 30 novembre 2022 à la Marlagne. Suite à ces travaux, l'Intercentre a décidé de poursuivre la réflexion en créant un Groupe de travail dédié à cette thématique.
- **Intervision entre les pratiques des 8 CRI liées à la coordination d'équipes**
L'Intercentre a travaillé sur la thématique de l'accueil des nouveaux travailleur-euse-s et des nouvelles travailleuses. Le fruit de ce travail sera compilé dans un document commun aux 8 CRI, qui sera réalisé en 2023. Il a également échangé et partagé les bonnes pratiques en matière de conduite de réunion.

Les Intercentres « Bureaux d'accueil », « Formation », « Citoyenneté », « Insertion socioprofessionnelle », « Apprentissage de la langue » et « Accompagnement des opérateurs de terrain »

Intercentre « Bureaux d'accueil »

En 2022, l'Intercentre « Bureaux d'accueil » s'est réuni à 10 reprises et a animé deux Groupes de Travail afin de réaliser des projets ponctuels: le GT « Application parcours d'intégration (API) », chargé d'harmoniser l'encodage et de relever les questions relatives à l'utilisation de la base de données API mise en place par la Wallonie, et le GT « Remodélisation de la SIDD », créé en 2021 et chargé de revoir la séance d'information sur les droits et devoirs afin de tenir compte de l'obligation faite aux personnes primo-arrivantes ou en demande de la nationalité belge de suivre une formation à la citoyenneté de 60 heures (plutôt que de 20 heures préalablement).

Réalisations

- **Organisation de la 4e journée inter-travailleur-euse-s sociaux du Parcours d'Intégration**
Cette journée, qui s'est déroulée au CRIC le 5 mai 2022, était centrée sur la Charte des bureaux d'accueil. Des ateliers ont été proposés aux travailleurs-euse-s afin que ceux-ci puissent réfléchir ensemble et de manière plus approfondie à certaines parties de la Charte. La journée s'est clôturée par un vote d'adhésion unanime et par un applaudissement massif et collégial de tous-tes vis-à-vis du document et du travail réalisé.

- **Participation à l'étude « Migrant Voices » réalisée par l'ULB et la KUL**

L'Intercentre a réalisé un suivi de la diffusion des questionnaires et des retours reçus ainsi qu'un partage entre CRI. Les premiers éléments de l'étude ont été présentés par les chercheur-euse-s lors d'une réunion d'Intercentre, qui fut l'occasion de formuler les réactions des CRI vis-à-vis de ces résultats partiels et d'identifier des pistes pour leurs investigations futures.

- **Accueil, lors de réunions de l'Intercentre, de représentant-e-s de différents organismes sur des thématiques de travail communes**

Ces échanges concernaient principalement l'accompagnement des personnes ukrainiennes. A cet effet, l'Intercentre a échangé avec des représentant-e-s de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'Intercentre a également rencontré des membres de la Croix-Rouge concernant la prise en charge socio-sanitaire et psychosociale des personnes suite à de possibles traumatismes liés à l'exode de guerre.

- **Échange de pratiques sur :**

- des situations concrètes: demandes de nationalité, dispenses, prorogations, mineurs étrangers non accompagnés (MENA), demandes de protection internationale, regroupement familial avec enfant européen ou belge, perte de séjour, durée de l'attestation d'immatriculation, reconnaissance des heures de formation... ;
- l'accompagnement et l'enregistrement des personnes ukrainiennes concernées par le Parcours d'Intégration: l'obligation pour ce public de suivre le Parcours d'Intégration, telle qu'elle est prévue par le Décret, a été levée en Wallonie par un arrêté gouvernemental datant du 29 septembre 2022. Ce changement de statut et cette dispense d'obligation pour le public ukrainien a nécessité des ajustements entre les CRI pour assurer une mise en œuvre cohérente du dispositif d'intégration à l'échelle de la Wallonie;
- le travail collaboratif avec Profirst, entreprise chargée de l'organisation des centres d'hébergement pour les personnes ukrainiennes, ainsi qu'avec les autres centres d'hébergement présents sur les territoires des 8 CRI: état des lieux sur l'ouverture de centres collectifs, spécificités et besoins du public accueilli, perspectives;
- API et les bases de données des CRI: encodage, durée de conservation des dossiers électroniques, attestations délivrées... ;
- l'orientation vers les formations à la citoyenneté, le module d'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle, les séances « Droits et devoirs », les formations d'apprentissage du français dont les tests eLAO et Prim'test;
- la collaboration avec le SeTIS;
- les collaborations et les conventions avec des organisations et des institutions telles que les CPAS, le Forem... ;
- l'évolution des Intercentres en 2023: échanges et débats sur le positionnement de l'Intercentre, identification des impacts (temporels, organisationnels, humains...) dans le cas d'un élargissement des matières de l'Intercentre à l'ensemble de la 1re ligne.

- **Partage d'informations sur :**

- les thématiques abordées en Groupes de Travail (GT API, GT SIDD);
- les activités ou projets des différents CRI dans le cadre du Parcours d'Intégration;
- les différentes formations, colloques, séances d'information ou/et rencontres avec les partenaires dans le cadre du Parcours d'Intégration;
- les contacts avec les communes dans le cadre du Parcours d'Intégration;
- les mesures spécifiques prises dans le cadre de l'accompagnement des personnes ukrainiennes : séances collectives, réalité du travail avec les multiples difficultés inhérentes à la surcharge de travail...;
- les contacts et collaborations avec les Centres d'hébergement présents sur les territoires des CRI (Fedasil, Croix-Rouge, Caritas...).

Intercentre « Formation »

L'Intercentre « Formation » s'est réuni à 10 reprises en 2022.

Réalisations

- **Élaboration d'un répertoire commun d'intervenant-e-s pour les formations**

Cette année, l'IC Formation a terminé la compilation des répertoires des différents CRI pour créer un répertoire commun. Sous la forme d'un tableau Excel, celui-ci est hébergé sur le Teams du DisCRI et est accessible à tous les membres de l'IC formation. D'année en année, il sera régulièrement alimenté et mis à jour par les membres de l'IC.

- **Élaboration d'une méthode de travail en commun**

En 2022, l'IC Formation ne s'est plus penché sur ses pratiques de collaboration. Cependant, depuis que celui-ci a défini les différents rôles à remplir dans les projets communs (un rôle de coordination logistique et un rôle pédagogique), les collaborations se passent mieux. L'acquisition d'outils numériques communs permet également une mutualisation des savoirs produits. En 2022, l'IC Formation a également obtenu l'accord de l'IC Directions pour souscrire à une licence payante pour l'outil numérique Wooclap.

- **Mise en place de projets communs**

En 2022, l'IC Formation a mis en place 2 projets communs.

- Le premier concerne le Service citoyen. Le Service Citoyen est un programme pour les jeunes de 18 à 25 ans qui sont prêts à s'engager, pendant 6 mois, dans le projet solidaire de leur choix. En 2021, le CAI, le CRIC et le CRVI collaboraient déjà avec cet organisme dans le cadre d'une sensibilisation à l'approche interculturelle sous la forme d'une journée pour les groupes de jeunes du Service. En 2022, ces 3 CRI ont été rejoints par le Ce.R.A.I.C. et le CRIPEL, permettant ainsi de couvrir davantage de groupes pour un total de 33 sensibilisations données par les CRI sur l'année scolaire 2022-2023. Les 5 CRI délivrent cette sensibilisation sur la base d'une trame d'animation commune.
- Le deuxième projet commun s'inscrit dans un cycle de formations organisé par la Fédération des CPAS à destination des professionnel-le-s des CPAS et du monde associatif en Belgique francophone (Wallonie et Bruxelles). Ce cycle de formations (nommé « FAMI 53 ») vise à améliorer l'accompagnement des personnes primo-arrivantes dans les divers aspects de leur intégration à la société belge (santé, emploi, communication, soutien juridique...), avec une attention particulière pour les souffrances liées à l'exil.

C'est dans ce cadre que le CAI, le Ce.R.A.I.C., le CRILUX et le CRVI ont collaboré pour la construction d'une formation en virtuel sur l'approche interculturelle et pour sa délivrance à quatre reprises en 2022.

- **Organisation d'une formation entre pairs**

Une journée de formation entre pairs a été organisée à Namur. Lors de cette journée, les membres de l'IC ont appris à mieux se connaître et ont découvert la diversité de l'organisation et du fonctionnement de la formation dans chaque CRI. Cette étape était nécessaire pour mieux collaborer par la suite. La formation entre pairs s'organise aussi sous la forme de compagnonnage au travers des projets communs. En effet, la production de contenus communs et la formalisation de dispositifs de formation qui seront délivrés par différent-e-s formateur-trice-s, entraînent une mutualisation des savoirs et des savoir-faire.

- **Collaboration avec le DisCRI**

Le DisCRI participe depuis peu à l'IC Formation. L'objectif est d'intégrer le DisCRI dans les projets de formations en communs.

Intercentre « Citoyenneté »

L'Intercentre « Citoyenneté » s'est réuni à 3 reprises en 2022.

Réalisations

- **Échange sur les expériences et sur les réflexions partagées par les opérateurs dans les plateformes « citoyenneté » mises en place par chaque CRI**

L'Intercentre a été le lieu de partage des questionnements, des échanges de pratiques, des difficultés rencontrées par les opérateurs...

- **Rédaction d'une note concernant la différence de traitement entre les opérateurs à la citoyenneté reconnus en tant qu' « Initiative Locale d'Intégration » (ILI) et les autres opérateurs**

Cette réflexion, entamée en 2021, s'est poursuivie. Elle vise à mettre en lumière que les critères liés à la formation à la citoyenneté figurant dans le décret et l'arrêté sont moins contrôlés pour les opérateurs non ILI que pour les opérateurs reconnus en tant qu'ILI. L'IC a rédigé une note à ce sujet à l'attention des Directions des CRI, afin que celle-ci puisse être portée à la connaissance de la Wallonie.

- **Partage d'informations et échanges de l'IC sur :**

- les suivis pédagogiques proposés à la suite des formations pour formateur-trice-s à la citoyenneté mis en place par chaque CRI (thématiques abordées, méthodologies, etc.);
- les travaux réalisés lors du suivi de la formation des formateur-trice-s de formateur-trice-s (Suivi FOFOFO);
- l'exploration de pistes envisageables afin de répondre à la demande d'opérateurs souhaitant former des interprètes bénévoles qui pourraient être mobilisé-e-s lors de formations AOC pour améliorer la compréhension des participant-e-s à ces formations;
- les travaux et réflexions de l'Intercentre « Accompagnement des opérateurs de terrain » afin d'éviter les redondances avec les missions de celui-ci.

Intercentre « Insertion socioprofessionnelle »

L'Intercentre « Insertion socioprofessionnelle » s'est réuni à 6 reprises en 2022. Durant cette année, le travail de l'Intercentre s'est focalisé sur la réponse à l'appel à projet FSE+ 2021-2027 ainsi que sur l'échange de bonnes pratiques liées au déploiement des projets de l'APVE Forem.

Réalisations

- **Finalisation et harmonisation du tableau reprenant les indicateurs stratégiques, de réalisation et de résultats du futur projet FSE**
Ce tableau reprend les données chiffrées relatives au projet FSE de chaque CRI. Il est doté d'un outil de calcul du temps de travail qui permet de mesurer les ressources humaines nécessaires pour mener à bien le projet en fonction des indicateurs définis.
- **Co-construction de la candidature du portefeuille de projet PONTUS visant à rassembler les projets FSE des CRI**
Ce portefeuille rassemble les projets des Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie et d'opérateurs de l'intégration autour d'une stratégie qui vise à augmenter l'égalité des chances des personnes sans emploi issues de l'immigration, par le développement d'une méthodologie d'action commune et concertée, et la prise en considération des spécificités locales afin de couvrir l'ensemble du territoire wallon.
- **Co-construction d'une réponse commune à l'ensemble des CRI pour l'appel à projet FSE**
En fonction des priorités définies dans le portefeuille PONTUS et des actions éligibles, une réponse commune a été rédigée par l'ensemble des CRI. Deux journées de travail ont été organisées en présentiel afin de rédiger les parties communes de l'appel à projet.
- **Réflexion sur la définition d'un processus pour les demandes des entreprises qui recrutent du personnel au niveau régional**
Le processus en question s'intègre dans une réflexion plus globale sur l'approche de la diversité en entreprise qui sera développée dans le nouveau projet FSE.
- **Échange et réflexion sur le contenu et l'articulation entre l'Intercentre ISP et la création de différents GT thématiques (GT Forem, GT FSE, GT permis de conduire, GT équivalence...)**
Cette réflexion a abouti à la proposition de fonctionner avec un Intercentre ISP sur les questions stratégiques d'enjeux, de coordination et d'harmonisation et des GT ponctuels avec des missions ciblées (GT Permis de conduire, GT équivalence, GT outils ISP...).
- **Initialisation d'une réflexion sur les actions communes que les CRI pourraient développer en matière de diversité en entreprise**

Intercentre « Apprentissage de la langue »

L'Intercentre « Apprentissage de la langue » ne s'est que peu réuni, étant en attente des engagements du DisCRI pour l'observatoire et de la coordination (voir mission 3 à ce sujet). Aucune suite n'a été donnée à la note rédigée en 2019.

Intercentre « Accompagnement des opérateurs de terrain »

L'Intercentre « Accompagnement des opérateurs de terrain » s'est réuni à 6 reprises en 2022.

Réalisations

- **Remise d'avis sur les projets proposés par les opérateurs dans le cadre de l'Appel à projets « Initiatives Locales d'Intégration » (ILI), analyse des décisions de la Wallonie et réalisation de cartographies des opérateurs financés**

Le travail autour de l'appel à projets ILI a occupé une bonne partie des réunions de l'Intercentre jusqu'au mois de juin. Celui-ci inclut les remises d'avis sur les projets rentrés auprès de la Wallonie ainsi que l'analyse quantitative et qualitative des résultats de l'appel à projets. Cette analyse a été déclinée selon différents critères : les projets par territoire, par axe, sur l'ensemble de la Wallonie, l'adéquation des offres. Des tableaux Excel visant à croiser ces différents critères ont été élaborés par un sous-groupe de travail et ont permis d'alimenter la rédaction d'une note détaillée. Cette note analyse le réseau ILI suite à l'appel à projets de manière quantitative et qualitative. Elle a été conçue afin de répondre à plusieurs questions telles que la proportion entre opérateurs publics et privés, les montants accordés par axe, le nombre d'opérateurs agréés et d'opérateurs subsidiés. Les cartographies qui permettent de visualiser la répartition des opérateurs par axe sur le territoire de la Wallonie ont également été mises à jour et partagées avec les équipes et directions des CRI.

- **Co-construction d'une formation pour les projets « duos vers l'inclusion »**

Entre janvier et juin, un groupe de travail s'est constitué au sein de l'Intercentre pour déterminer les objectifs et le contenu d'une formation à destination des opérateurs qui envisageaient un projet dans l'axe « duos vers l'inclusion ». En collaboration avec la responsable formation du CRIBW, un formateur extérieur a été sollicité et la formation a été proposée en virtuel afin de permettre aux opérateurs de l'ensemble de la Wallonie d'y participer facilement. Cette formation a été organisée sur 2 demi-journées au mois d'octobre et a rassemblé une quarantaine de participant-e-s issu-e-s des CRI et des opérateurs ILI.

- **Échange sur les Organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) et sur le financement des associations portées par des migrant-e-s**

L'Intercentre a évoqué ce point lors du travail d'analyse des résultats de l'Appel à projets ILI. Les éléments identifiés feront l'objet d'une note en 2023.

- **Finalisation de la boîte à outils**

Le DisCRI a partagé une première mouture du « Manuel pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet interculturel » avec l'Intercentre, qui a formulé ses remarques et ses réflexions. En 2023, des membres de l'IC « AOT » et de l'IC « Formation » constitueront un GT afin de définir les formations qui seront proposées pour accompagner la diffusion et l'utilisation du manuel.

- **Par ailleurs, l'Intercentre a travaillé, en fonction des actualités et des priorités, sur les points suivants :**

- Le suivi des inspections

La tournée des inspections a démarré chez les opérateurs de la province du Luxembourg en novembre 2022. Les conditions d'inspection et les rapports ont suscité certains questionnements chez les opérateurs. L'Intercentre a analysé les questions posées et les retours reçus par les opérateurs ainsi que le document de préparation envoyé par la Wallonie aux opérateurs pour préparer les inspections. Il a formalisé ses remarques, questionnements et suggestions dans une note de travail à destination des directions. L'objectif de cette note est d'aboutir à des critères d'inspection clairs, cohérents et connus de tous-te-s (Wallonie, opérateurs, CRI).

- L'accompagnement des personnes ayant fui le conflit en Ukraine
À partir du mois de mars, l'actualité du conflit en Ukraine, les mesures spécifiques prises par les pouvoirs publics à l'égard des personnes venant d'Ukraine, ainsi que certaines informations contradictoires et communiquées au fur et à mesure (par exemple, l'obligation ou non de suivre le parcours d'intégration) ont entraîné une surcharge de travail tant pour les opérateurs (pour l'apprentissage du français par exemple) que pour les travailleur-euse-s des CRI chargé-e-s de l'accompagnement de ces opérateurs. L'Intercentre a échangé sur ces thématiques, ainsi que sur le suivi et l'analyse de l'Appel à projets ILLI « bis » mis en place pour renforcer l'offre suite à l'augmentation des demandes.
- La question des agréments
Dans l'analyse des résultats de l'Appel à projets, l'Intercentre a échangé sur la situation de certains opérateurs en attente de leur réponse pour l'agrément mais dont la candidature introduite, dans le cadre de l'Appel à projets, afin de pouvoir continuer leurs projets en cours, avait été refusée. Dans le suivi des dossiers de demande, l'Intercentre a échangé sur les difficultés rencontrées par certains opérateurs face aux délais de réponses parfois très longs, aux réponses négatives pour critères incomplets ou impossibles à remplir pour certaines associations.

Les Groupes de travail « Coordination administrative et financière », « Formation continue », « Application parcours d'intégration », « Remodélisation de la SIDD », « Racisme » et « Équivalence des diplômes »

Groupe de travail « Coordination administrative et financière »

Le Groupe de Travail « Coordination administrative et financière » s'est réuni à 3 reprises en 2022 et a fréquemment échangé par e-mail tout au long de l'année.

Réalisations

- **Élaboration du budget de chaque CRI lié au personnel sur base d'une grille commune**
L'Intercentre a établi le budget de chaque CRI lié aux salaires sur base d'une grille commune. Il a également convenu d'un index de 2% à imputer en cours d'année. L'ensemble des budgets des CRI a été vérifié par la responsable du Groupe de travail en vue d'une réunion de validation avec l'Administration. L'Intercentre a également analysé la répartition des APE selon différentes méthodes de calcul.
- **Rédaction d'un projet de guide des dépenses éligibles**
Sur base du guide qui est d'application pour la DG06, l'Intercentre a proposé un nouveau guide des dépenses éligibles à l'Intercentre « Directions ». Une rencontre a ensuite eu lieu entre les CRI, l'Administration et le Cabinet à ce sujet.
- **Rédaction d'une note reprenant les réponses communes des CRI aux questions posées par l'Administration et le Cabinet**
L'Intercentre a rédigé une note concernant différents éléments liés au fonctionnement des CRI, notamment les provisions de vacances, les recettes, les bâtiments, le financement des postes hors cadre, les bénéfiques, etc.
- **Élaboration du cadastre du personnel des CRI en vue du futur Accord du Non Marchand Wallon (ANM)**
Des nouveaux accords du Non Marchand Wallon 2021-2024 sont en négociation. Afin d'alimenter la réflexion au sein des fédérations patronales, l'Intercentre a établi un cadastre du personnel des CRI reprenant les travailleurs de plus de 60 ans.

Groupe de travail « Formation continuée »

Le Groupe de Travail « Formation continuée » s'est réuni à 2 reprises en 2022.

Réalisations

- Organisation de la formation à l'approche interculturelle de base pour les nouveaux-elles travailleur-euse-s des CRI
- Évaluation du module de formation délivré en 2021

Groupe de travail « Application parcours d'intégration »

Le Groupe de Travail « API », mis en place par l'Intercentre « Bureaux d'accueil », s'est réuni à 4 reprises en 2022, y compris une fois avec des membres du Service public de Wallonie « Intérieur et Action Sociale » dont l'informaticien en charge de l'application.

Réalisations

- Analyse approfondie des différents onglets d'utilisation au sein du programme
- Formulation de propositions visant améliorer l'outil au regard de l'utilisation qu'en font les CRI ainsi que des obligations décrétales
Ces propositions concernaient notamment les alertes, l'« écran de contrôle », l'extraction des données et la mise en place des calculs par API.

Groupe de travail « Remodélisation de la séances d'information sur les droits et devoirs »

Le Groupe de Travail « Remodélisation de la SIDD », s'est réuni à 5 reprises en 2022.

Réalisations

- Révision de la séance d'information sur les droits et devoirs (SIDD)
Cette révision vise à tenir compte de l'obligation faite aux personnes primo-arrivantes ou en demande de la nationalité belge de suivre une formation à la citoyenneté de 60 heures (plutôt que de 20 heures préalablement). Elle a nécessité de mettre à jour les fiches ressources et « Prezi » existants (Constitution, Emploi, Formation, Santé, Logement, Mobilité, Enseignement).
Le GT a également créé de nouvelles fiches ressources sur les thématiques suivantes: Nationalité, CPAS, Mutualités, Assurances et Banques, Taxes et Impôts, Bons plans, Titres de séjour et les différents parcours d'intégration en Belgique. En 2022, le GT a également réalisé le « squelette » d'un futur outil visuel via l'application Caneva.
- Conception d'une séance concernant la « Vie Quotidienne » spécifique aux personnes ukrainiennes
Il s'agit d'une émanation de la SIDD « générale », avec une modélisation spécifique pour le public ukrainien visant à couvrir les questions qui se posaient à leur arrivée.

Groupe de travail « Racisme »

En 2022, le DisCRI a bénéficié d'un financement accordé dans le cadre d'un appel à projets dédié à la lutte contre le racisme et financé par la Ministre de l'Action sociale. Ce projet, porté par les 8 CRI et le DisCRI, prévoyait l'organisation d'un colloque intitulé « Regards croisés sur la lutte contre le racisme : enjeux et perspectives en Wallonie ». Pour organiser cet évènement, un Groupe de travail a été constitué et s'est réuni à 4 reprises en 2022.

Réalisations

- Proposition d'un programme pour le colloque
- Identification et prise de contact avec les intervenant·e·s
- Organisation logistique, communication en vue du colloque et organisation de la captation de l'évènement

Groupe de travail « Équivalence des diplômes »

En 2022, un Groupe de Travail « Équivalence des diplômes » a été créé. Ce Groupe de Travail s'est réuni à 2 reprises.

Réalisations

- Deux notes reprenant des pistes opérationnelles afin d'améliorer le processus et l'outil mis en place par la Fédération Wallonie Bruxelles
Deux notes reprenant des pistes d'amélioration ont été rédigées à l'attention des services de la Fédération Wallonie Bruxelles (équivalence du secondaire et du supérieur). Ces documents opérationnels ont été réalisés sur la base des constats du CIRE, enrichis par l'expérience quotidienne des travailleur·euse·s de terrain des CRI. Ces documents ont été rédigés pour servir de base à une rencontre avec les services de la FWB.

Partie III

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration

Soutenir les structures transrégionales

Le DisCRI a apporté son soutien aux **Intercentres « Directions » et « Coordination »** sur différents chantiers :

- Il a accompagné ces 2 Intercentres dans leurs réflexions concernant la réforme des structures transrégionales. Pour ce faire, le DisCRI a notamment organisé une réunion de travail réunissant les directions et coordinations en octobre 2022.
- À la demande du Président du DisCRI, il a rédigé une note reprenant des « Propositions du DisCRI en vue d'un plan de développement stratégique ».

Le DisCRI a également continué à endosser son rôle de facilitateur de la communication entre l'Intercentre « Coordination » et celui des directions. Sa présence à ces deux IC lui a permis d'identifier, avec les directions et les membres de l'IC « Coordination », l'appui qui peut être apporté par l'équipe du DisCRI. Sur un plan plus pratique, il s'est chargé de transmettre les réponses des directions aux demandes adressées par les différents Intercentres et Groupes de Travail.

Le DisCRI a également appuyé l'**Intercentre « Bureaux d'accueil »** lors de la journée inter-CRI, durant laquelle la Charte a été soumise à l'approbation des travailleur-euse-s des bureaux d'accueil.

Le DisCRI a également participé à certaines réunions de l'**Intercentre « Accompagnement des opérateurs de terrain »**, notamment concernant le « Manuel pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets interculturels ».

Depuis décembre 2022, le DisCRI participe systématiquement aux réunions de l'**Intercentre « Formation »** afin de renforcer la coopération entre le DisCRI et les CRI au vu des missions d'appui pédagogique et formatif du DisCRI.

En 2022, le DisCRI a continué à gérer les plateformes communicationnelles mises en place en 2020 pour les Intercentres et Groupes de travail via l'application « Microsoft Teams ». Pour notre webmaster, cela a également impliqué un travail de gestion des utilisateur-trice-s et la résolution de différents soucis techniques.

Le DisCRI s'est également chargé de réserver les salles pour les réunions des Intercentres et des Groupes de travail lorsque celles-ci avaient lieu en présentiel.

Former une équipe de formateur·trice·s en citoyenneté de 2e ligne

En juillet et août 2022, l'équipe pédagogique a délivré une formation de 6 jours pour les formateur·trice·s des CRI chargé·e·s d'assurer la « Formation à la délivrance des dispositifs AOC et de la FIC aux personnes migrantes » à destination des opérateurs ILL.

En 2022, l'équipe pédagogique a également organisé 2 « Suivis » de cette formation. La première réunion a permis de dégager les chantiers auxquels les travailleur·euse·s souhaitaient se consacrer en 2022-2023. Ces chantiers incluent notamment une réflexion sur le volet interculturel de la « Formation à la délivrance des dispositifs AOC et FIC », l'amélioration de certaines activités proposées, l'évaluation de la formation ainsi que l'appropriation des nouvelles séquences formatives issues des AOC. La deuxième réunion a été l'occasion d'entamer ce travail. Afin d'alimenter ces travaux, le DisCRI a produit deux notes, intitulées « Retour sur la formation à l'andragogie : constats » et « Note explicative sur la nouvelle mouture des AOC ». Les formateur·trice·s des CRI ont également formulé la demande de pouvoir suivre la formation à l'andragogie entamée par le DisCRI en 2020 et interrompue en raison de la pandémie. Après consultation des autres travailleur·euse·s des CRI concerné·e·s et des Directions, il a été décidé que cette formation serait organisée en 2023.

Mutualiser les productions des CRI

Le DisCRI a continué d'alimenter la « Banque de ressources » avec les nouvelles productions des CRI, du DisCRI ou des structures de concertation auxquelles participent les CRI. Il a par ailleurs rappelé l'existence de cet outil aux équipes des CRI et s'est assuré que chaque membre du personnel disposait bien des accès à l'outil.

Alimenter la réflexion des CRI sur le racisme et la lutte contre le racisme

Afin d'alimenter les réflexions des CRI en matière de lutte contre le racisme, le DisCRI a rédigé en 2022 une note réflexive afin de permettre aux directions et aux équipes des CRI d'appréhender le concept de racisme et ses fonctions, d'identifier les principaux points de divergence au sein de la lutte antiraciste ainsi que les conséquences pratiques que ceux-ci soulèvent, et d'identifier des pistes de solutions que chaque approche de la lutte antiraciste peut apporter dans une perspective interculturelle afin d'alimenter le positionnement commun des CRI. Cette note a été présentée aux Intercentres « Directions » et « Coordination » et retravaillée suite aux commentaires reçus.

En 2022, le DisCRI a également bénéficié d'un financement dans le cadre de l'appel à projets « lutte contre le racisme » lancé par la Ministre Morreale en 2021. Le projet proposé dans l'appel à projets prévoyait 2 volets : l'organisation d'un colloque sur la lutte contre le racisme et l'accompagnement des CRI par un·e intervenant·e extérieure dans leur travail sur la lutte contre le racisme en Wallonie.

Le colloque « Regards croisés sur la lutte contre le racisme : enjeux et perspectives en Wallonie » a eu lieu le 30 novembre 2022 à la Marlagne. Il avait pour double objectif de : 1) ouvrir une réflexion ouverte et apaisée sur le caractère multidimensionnel du racisme ainsi que sur des enjeux actuellement présents au sein du mouvement antiraciste ; 2) jeter les bases d'un réseau réunissant un large éventail d'associations et organisations qui sont ou qui peuvent être concernées par la lutte antiraciste. Le DisCRI a pris activement part au Groupe de travail « Racisme » chargé d'organiser cet événement.

Le deuxième volet de la subvention, à savoir l'accompagnement des CRI, est quant à lui prévu pour le premier trimestre de 2023.

Appuyer les CRI sur les questions juridiques, réglementaires et patronales

De janvier à juin 2022, le juriste du DisCRI a proposé un appui aux CRI sur les questions juridiques, réglementaires et patronales.

Pour ce faire, il a continué à rencontrer les différents CRI et Intercentres et à identifier les questions juridiques récurrentes et les chantiers pour lesquels une aide juridique du DisCRI pourrait être pertinente.

Il a également suivi plusieurs formations délivrées par la FESEFA concernant notamment le télétravail, les barèmes liés à la Commission Paritaire, les risques psychosociaux, etc. Suite à ces formations, il a rédigé des notes de travail à l'attention des CRI afin d'alimenter leur réflexion.

Il a continué à répondre aux questions ponctuelles posées par les CRI en matière de droit social ou de droit du travail.

Il a également organisé un Groupe de travail afin de réfléchir à l'avancée de chaque CRI dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD) et de repreciser certaines étapes nécessaires à sa mise en œuvre.

Promouvoir l'action des Centres Régionaux d'Intégration

Le DisCRI a promu des actions portées par l'ensemble des CRI ou par les CRI qui ont fait appel à son service « Communication » :

- La précarité en Brabant wallon : des opérateurs et un projet de Relais social pour endiguer un mal tenace
- Une étude qualitative de 2018 dresse les axes majeurs permettant d'optimiser aujourd'hui encore les performances du parcours d'intégration en Wallonie
- L'intersectionnalité, une arme conceptuelle précieuse pour combattre les systèmes de discrimination qui gangrènent les rapports économiques et sociaux
- IntegraSoins : une formation d'un nouveau genre pour ouvrir le secteur des soins de santé à une population réfugiée déjà compétente
- La crise burundaise, une instabilité permanente à l'origine d'un exode migratoire aux caractéristiques particulières
- Les politiques européenne et belge face à la crise afghane : entre urgence et frilosité
- Les racines du conflit en Ukraine : le fruit de mutations territoriales historiques et de transformations géopolitiques récentes
- Le conflit en Ukraine : un moment marquant pour la destinée de l'Europe et un tournant pour les enjeux sociopolitiques mondiaux
- Appréhender une décennie d'exode syrien pour donner une autre dimension à l'accueil de cette population
- Kediss Covid ? : le CRIC de Charleroi interroge sans complaisance son propre vécu de la pandémie de Covid
- La version 2021 des CAIstiques du CAI vient d'être publiée, avec un volet spécial consacré à la population ukrainienne

- Le CAI à l'initiative d'un projet d'éducation par les pairs qui plonge les jeunes dans la réalité de l'interculturalité
- Les mineurs étrangers non accompagnés, maillon fragile d'une migration invisible pour laquelle les solutions d'aide sont insuffisantes

Le webmaster du DisCRI a également apporté un soutien considérable au Ce.R.A.I.C., CIMB et CRIC pour leur projet commun « Statistiques Hainaut 2022 ». Ce travail a couvert l'élaboration graphique du projet, la réalisation d'un Prezi, l'enregistrement des voix-off, le montage vidéo final ainsi que la mise en ligne de la vidéo sur la chaîne Youtube du DisCRI  youtube.com/@discriasbl

Être à la disposition des directions, des équipes et des structures transrégionales

En 2022, le DisCRI a maintenu son appui pour des demandes ponctuelles à l'ensemble des CRI.

Partie IV

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·le·s de terrain

Garantir la pertinence des dispositifs formatifs à la citoyenneté pour les personnes migrantes

Réformer le dispositif formatif des Ateliers d'orientation citoyenne (AOC)

Le DisCRI continue à enrichir et à actualiser les dispositifs formatifs à la citoyenneté. En 2022, 4 nouvelles séquences formatives AOC avec leurs ressources pédagogiques et informatives ont été élaborées. Elles seront mises en ligne en 2023. Le Carnet de route citoyen a été traduit en ukrainien et sera mis en ligne en 2023.

Afin de permettre aux formateur·trice·s de s'approprier ces nouvelles séquences et afin de recueillir les commentaires et réflexions des formateur·trice·s de terrain sur les nouvelles séquences formatives AOC et leurs ressources, le DisCRI a participé activement à plusieurs « Formations à la délivrance des Ateliers d'Orientation Citoyenne et de la Formation à l'Intégration Citoyenne » délivrées par les CRI ainsi qu'aux suivis de cette formation.

Participation du DisCRI	Durée	Dates	CRI organisateur
Suivi consacré aux nouvelles séquences AOC	1 jour	Mars 2022	CRVI
Formation à la délivrance des Ateliers d'Orientation Citoyenne et de la Formation à l'Intégration Citoyenne (à distance)	1 jour	Septembre 2022	CRILUX
Journée de présentation des nouveaux dispositifs	1 jour	Septembre 2022	Opérateur (API)

Le DisCRI continue aussi de recueillir les réflexions et commentaires des formateur·trice·s de terrain sur les dispositifs formatifs FIC et AOC par le biais des travailleur·euse·s des CRI. Une veille informative est continuellement organisée afin d'assurer l'actualisation et la mise à jour continues des dispositifs FIC et AOC.

Soutenir les formateur·trice·s à la citoyenneté des opérateurs d'Initiative Locales d'Intégration (ILI)

Prodiguer la « Formation à la délivrance de la FIC et des AOC aux personnes migrantes »

La « Formation à la délivrance de la FIC et des AOC aux personnes migrantes » est désormais délivrée par des travailleur·euse·s des CRI. Dès lors, l'intervention du DisCRI s'est limitée à une formation du CRIPEL.

Formation à la délivrance de la FIC et des AOC aux personnes migrantes		
Lieux	Dates	CRI
Liège	8, 10, 15, 17, 22 et 24 mars 2022	CRIPEL

Accompagner des opérateurs d'Initiatives locales d'intégration

Le DisCRI a continué à répondre aux demandes des opérateurs ILI lors de rencontres, par e-mail ou téléphone.

Renforcer les compétences pédagogiques des formateur·trice·s en citoyenneté via des formations à l'andragogie

En 2022, le DisCRI a continué à délivrer la formation à l'andragogie à destination des formateur·trice·s à la citoyenneté des Initiatives Locales d'Intégration.

Pour rappel, cette formation a été conçue en lien permanent et étroit avec les formations à la citoyenneté délivrées dans le cadre du parcours d'intégration. Les objectifs suivants lui ont été assignés :

- Comprendre, débattre et appliquer les principes de l'andragogie en action dans les dispositifs FIC et AOC ;
- Exercer quelques compétences de base en andragogie ;
- Approfondir la démarche interculturelle en andragogie ;
- Gérer un groupe d'adultes en milieu multiculturel et faire face à diverses situations de dynamique de groupe ;
- Pratiquer quelques clés de l'ingénierie de formation.

En 2022, le DisCRI a mené à bien l'organisation, la délivrance et l'évaluation d'une formation à l'andragogie de 10 jours à l'andragogie à destination des formateur·trice·s à la citoyenneté de la province de Liège (en lien avec le CRIPEL et le CRVI). En novembre et décembre, il a également délivré 5 jours de formation à Namur à destination de formateur·trice·s issus des territoires du CAI, du Ce.R.A.I.C., du CIMB et du CRIBW. Les 5 jours restant seront délivrés début 2023.

Territoires concernés	Lieux	Dates	Nombre de participant.es
CRIPEL, CRVI	Centre Régional de Verviers pour l'intégration (CRVI), Rue de Rome, 17, 4800 Verviers	3,4,10,17,18 février 2022	8
	Rue du Petit Chêne, 95, 4000 Liège	24 février 2022 10, 17, 24, 31 mars 2023	
CAI, Ce.R.A.I.C., CIMB, CRIBW	Maison de l'horloge, Rue de Bomel, 154, 5000 Namur	24, 25 novembre 2022 1,9,15 décembre 2022	8

Suite à ces différentes expériences, le DisCRI a rédigé une note à destination des directions avec l'évaluation de cette formation ainsi que les constats formulés à l'égard de la Wallonie en vue de pérenniser ce dispositif.

Décliner la démarche interculturelle dans les projets

Le DisCRI a travaillé à la finalisation du « Manuel pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet interculturel dans le champ de l'intégration », qui figurera dans la « Boîte à outils pour des projets interculturels » créée par l'Intercentre « Accompagnement des organisations de terrain ».

Le DisCRI a également participé à plusieurs réunions de plateformes organisées par les CRI et regroupant les opérateurs ILI. Le DisCRI a ainsi participé à la plateforme « Interculturalité » organisée par le CAI en janvier et par le CRILUX en novembre afin de réfléchir avec les opérateurs à leurs projets interculturels.

Former les professionnel·le·s de la petite enfance de l'accueil temps libre

Le DisCRI a été reconnu en 2018 comme un organisme agréé et subventionné par l'Office National de l'Enfance (O.N.E) pour délivrer des formations aux professionnel·le·s de la petite enfance et de l'Accueil Temps Libre (ATL). Cette reconnaissance a entraîné certaines obligations administratives (rapport d'activités, etc.) et la participation à des structures de concertation mises en place par l'ONE (Comité d'accompagnement, Journée de rencontre avec les opérateurs de formation...).

Appuyer les actions locales des CRI autour des enjeux liés aux migrant·e·s en transit

En 2022, la Wallonie a accordé deux subventions facultatives à la Coordination wallonne des Collectifs et Associations en soutien aux Migrants en transit menée par le DisCRI. Faisant suite à de précédentes subventions pour l'appui aux collectifs et associations qui viennent en aide aux migrant·e·s en transit, ces subventions sollicitaient la Coordination pour deux volets.

D'une part, la Coordination a ventilé ces subventions entre les différents collectifs et associations pour une période de janvier à mars, puis d'avril à décembre. Cette ventilation a été effectuée sur base d'un diagnostic de leurs besoins.

D'autre part, la Coordination a été chargée d'élaborer un plan d'action qui « pose les jalons d'un dispositif concerté, réaliste, responsable, coordonné et pérenne à l'échelle de la Wallonie », au bénéfice des personnes en migration dite de transit. Plus précisément, ce travail avait pour objectif de :

- documenter la situation sur le terrain wallon des personnes en migration dite de transit;
- présenter un aperçu complet et détaillé des solutions mises en place par les collectifs citoyens pour leur venir en aide;
- identifier les points de blocage pour la poursuite et la pérennisation de ce dispositif citoyen;
- proposer des pistes de solution articulées avec le terrain associatif et public en développant si nécessaire des nouvelles solutions;
- identifier les matières où un support direct de la part des autorités wallonne est indispensable pour la poursuite du dispositif;
- chiffrer ce support direct.

Ce travail a été mené en collaboration étroite entre le DisCRI, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugié-e-s (comme opérateur de terrain présent sur l'ensemble du territoire wallon), et les collectifs citoyens qui se sont montrés intéressés par la démarche.

Il s'est articulé en plusieurs phases :

- 1.** Élaboration d'une première série de notes thématiques, basée sur le travail mené durant les deux dernières années par le DisCRI, le CAI et le CRILUX, en collaboration avec le Comité d'attribution (composé de l'UVCW, du RWLP, de la FDSS et du RSUN);
- 2.** Consultation des collectifs citoyens via le groupe de travail « Plan d'action », qui a rassemblé le DisCRI, le CAI, le CRILUX, la Plateforme citoyenne BELRefugees et 6 collectifs citoyens désireux et/ou en capacité de participer à la réflexion : une première réunion de travail, tenue en février 2022, a permis de présenter les notes thématiques et de faire un tour d'horizon des attentes et des besoins exprimés par les collectifs présents;
- 3.** Rencontre et négociation avec les différents acteurs associatifs, publics et parapublics, par le DisCRI, la Plateforme BELrefugees et les collectifs citoyens intéressés et/ou disponibles, selon les thématiques identifiées;
- 4.** Amendement des notes suite à ces rencontres par le DisCRI, CAI et CRILUX et la Plateforme citoyenne;
- 5.** Présentation de ces notes au GT « Plan d'action »;
- 6.** Retours de la part des participant-e-s au GT « Plan d'action » en vue de la finalisation de la rédaction collective des notes thématiques.

Mettre en place un observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, le DisCRI et Lire et Ecrire Wallonie ont reçu une subvention pour mettre en œuvre les deux missions suivantes :

- la création d'un observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie ;
- la coordination de l'offre et de la demande en formation d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie.

Le DisCRI se chargera du volet « apprentissage de la langue française » tandis que Lire et Ecrire se focalisera sur le volet « alphabétisation ».

Pour réaliser ces missions, Larry Lubembo Ngabu a été engagé en septembre 2022 pour assurer la mission de coordination de l'offre et de la demande. À partir des missions décrites dans l'arrêté de financement, il a entamé la rédaction d'une note visant à définir plus précisément les objectifs ainsi que la méthodologie de travail pour y parvenir. Ce travail a été nourri de lectures et de rencontres préparatoires. Le DisCRI a également participé à la plateforme « Acteurs d'initiatives en Alpha et FLE » du Ce.R.A.I.C. afin d'entendre les recommandations et les propositions du secteur.

Afin de coordonner l'offre et la demande, le « portail de l'alpha et du FLE » est géré depuis plusieurs années par le CRVI. En vue d'actualiser et d'améliorer cet outil, le DisCRI a rencontré les travailleur-euse-s du CRVI en charge de cette plateforme.

Un des aspects du travail de coordination consiste aussi à objectiver le travail des plateformes « alpha/FLE » mises en place sur le territoire des 8 CRI. A cette fin, Larry a rédigé une note méthodologique pour ce travail ainsi qu'un questionnaire pour les entretiens qu'il réalisera au premier trimestre de 2023.

Pour la mission de l'observatoire, une première procédure d'engagement avait été lancée en juin 2022 mais la personne sélectionnée ayant finalement retiré sa candidature, une procédure de recrutement a été initiée en fin d'année 2022 afin qu'une seconde personne puisse compléter cette équipe dès janvier 2023.

Partie V

Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/d'intégration

Orienter les politiques d'accueil et d'intégration des autorités politiques

Le DisCRI siège au Comité de Coordination de l'Action régionale sur les questions d'intégration des personnes étrangères. Ce Comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 et a pu entendre les revendications sectorielles suivantes :

- L'évolution du Code Wallon de l'Action Sociale de la Santé (CWASS) et du Code Règlementaire Wallon de l'Action Sociale et de la Santé (CRWASS);
- Le cadastre des emplois du secteur;
- Le cadre d'intervention du SPW Intérieur et Action Sociale (avec une attention particulière pour la question des inspections, et celle de la bonne communication avec l'Administration);
- Un guide d'éligibilité en bonne et due forme pour le secteur de l'intégration.

Le DisCRI a également participé aux réunions des différents groupes de travail mis en place par l'Administration en vue d'alimenter la modification du Code wallon de l'action sociale et de la santé. Ces différents GT avaient pour objet: le parcours d'intégration, l'apprentissage du français, la citoyenneté, l'accompagnement sociojuridique, l'interculturalité, les MENA, l'ethnopsychiatrie ainsi que le financement du secteur. Le DisCRI a par ailleurs participé à la réunion de synthèse, organisée le 4 octobre 2022 et réunissant le Cabinet, l'Administration ainsi que les différents représentants du secteur.

Les revendications émises par le secteur ont ensuite été compilées par l'équipe du DisCRI dans une note interne en vue d'alimenter les réflexions des directions.

Le DisCRI a également participé à la Task Force « Ukraine » avec l'Administration et le Cabinet de la Ministre Morreale afin de coordonner les efforts pour l'accueil et l'intégration des personnes ayant fui le conflit en Ukraine.

En tant que représentant des 8 CRI, le DisCRI a également participé à la Commission régionale de concertation entre le Forem et ses partenaires, prévue par le décret du 12 novembre 2021 relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheur-euse-s d'emploi.

Enfin, depuis décembre 2022, le DisCRI participe aux réunions de l'Assemblée Générale de la Coalition NAPAR en tant qu'« ami de la Coalition ». Cette coalition est composée d'une soixantaine d'organisations belges et mène des actions de plaidoyer pour un plan d'action interfédéral contre le racisme.

Alimenter la réflexion sur des problématiques d'accueil, d'intégration et d'inclusion

Le DisCRI a continué à nourrir la réflexion sur des problématiques au cœur de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Son service « Communication » a rédigé de nombreux articles qui ont été diffusés par les CRI, sous différentes formes (dans leur périodique, sur leur site Internet, comme support de réflexion à différentes interventions, conférences, colloques...), à l'attention de leur public, ainsi que des intervenants institutionnels et associatifs avec lesquels les CRI collaborent :

- Selon une recherche de l'ULB, la précarité et le mode de vie des minorités ethniques en font une proie de choix de la pandémie de Covid
- Marginaliser la lutte antiraciste : une stratégie pour décrédibiliser les acteurs du changement
- Le CIRÉ plaide pour une révision du modèle d'accueil en Belgique
- Les femmes et l'islam : la lecture historique au service de l'émancipation
- Extrême droite et extrémisme de droite dans le monde et en Belgique : une constellation de mouvances pour une nébuleuse d'idéologies et d'actions
- Le rapport régional 2021 d'Unia le confirme en chiffres : les discriminations liées aux critères raciaux restent très présentes en Wallonie
- Les violences institutionnelles au centre d'un rapport de l'association Cultures & Santé : des constats crus et des leviers pour agir
- Un rapport parallèle d'Unia et Myria épingle une liste de pistes pour accentuer l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
- Une étude de l'IRFAM dévoile les facettes de l'entrepreneuriat des migrant·e·s en région liégeoise
- Le déni des crimes racistes : l'énigme de la race qui tue deux fois
- Des vidéos à la rescousse des primo-arrivant·e·s et des professionnel·le·s qui les accompagnent
- Le monitoring socioéconomique 2022 : un bilan mi-figue mi-raisin et une longue salve de recommandations adressées aux différents acteurs

Partie VI

Communication, administration et finances

Équipe

En juin 2022, Line Gerbovits et Simon Lechat ont quitté le DisCRI pour poursuivre d'autres aventures professionnelles. En septembre, Larry Lubembo Ngabu est venu compléter l'équipe pour prendre en charge la mission de « Coordination de l'offre et de la demande en formation d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie » prévue dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie.

Communication

En 2022, notre webmaster s'est chargé de la maintenance du site web et a continuellement intégré les mises à jour du logiciel de Wordpress. Le site du DisCRI a également été enrichi en concertation avec l'équipe pédagogique, notamment avec l'onglet « Formations ». Une chaîne YouTube (youtube.com/@discriasbl) a également été créée pour le DisCRI. Celle-ci contient d'ores et déjà le projet « Statistiques Hainaut 2022 » ainsi que les différentes vidéos réalisées dans le cadre du colloque lié à la lutte contre le racisme.

Administration

En 2022, le travail d'administration quotidienne a été pris en charge par notre webmaster et les tâches comptables et de gestion de ressources humaines ont été assumées par la coordinatrice administrative et financière du CRILUX.

Finances

Le DisCRI bénéficie des rétrocessions des différents CRI et des aides à l'emploi (APE et Maribel). En 2022, il a également reçu des financements complémentaires pour des projets spécifiques : coordination wallonne des collectifs et associations en soutien aux migrant-e-s en transit, appel à projets dédié à la lutte contre le racisme, subvention facultative accordée dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, subvention ONE.





Rapport d'activités 2022

DisCRI ASBL
Place Gustave Falmagne, 5
5000 Namur
Tél. : +3281/43.55.31
E-mail : info@discri.be
Web : www.discri.be

Numéro d'entreprise : 0463 756 505
RPM : Namur
IBAN : BE98 1325 3291 3593

Éditeur responsable : Farid Nagui (Président, DisCRI ASBL)

© Mai 2023

Illustrations : freepik.com

Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie :



Avec le soutien financier de la Wallonie



Wallonie